

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 94 (1958)
Heft: 20

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 23.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

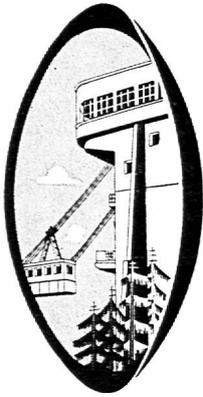
ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?



Pour vos courses scolaires, montez au Salève, 1200 m., par le Téléphérique. Gare de départ :

Pas de l'Echelle

(Hte-Savoie)

au terminus du tram No 8 **Genève-Veyrier.**

Vue splendide sur le Léman, les Alpes et le Mont-Blanc.

Prix spéciaux pour courses scolaires.

Tous renseignements vous seront donnés au : Téléphérique du Salève-Pas de l'Echelle (Haute-Savoie) Tél. 358 Annemasse.

Le Chemin de fer et les autocars AIGLE-OLLON-MONTHEY-CHAMPÉRY

vous recommandent pour la course scolaire

**Champéry - Planachaux
Morgins et Les Giettes
Vallée d'Abondance**

ou autres buts en Haute-Savoie

Se renseigner dans les gares CFF ou à la Direction AOMC à Aigle

Chemins de fer électriques veveysans

Vevey-Châtel-St-Denis Vevey-Chamby
*Vevey-Blonay - **LES PLÉIADES** 1400 m.*

Pour grands et petits un
CHOIX ÉTONNANT DE COURSES

Demandez le dépliant avec carte et 8 projets de courses

LAVEY-LES-BAINS

Alt. 417 m. (Vaud)

**Eau sulfureuse
la plus radioactive des eaux thermales suisses**

Affections gynécologiques - Catarrhes des muqueuses
Troubles circulatoires - Phlébites

RHUMATISMES

Bains sulfureux, bains carbogazeux, eaux-mères, bains de sable chaud, douches-massages, lavage intestinal, inhalations, ondes courtes. Permanence médicale. Cuisine soignée. Grand parc. Tennis, Minigolf, Pêche. **MAI - SEPTEMBRE**

HENNIEZ

LITHINÉE

L'eau de table par excellence

Course annuelle 1958

Lac d'Oeschinen Kandersteg

Télesiège

L'Hôtel Oeschinensee

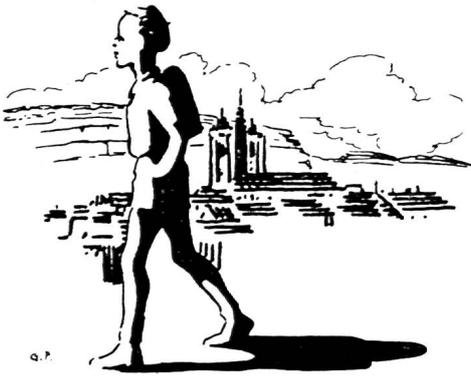
se recommande pour sa bonne cuisine aux prix favorables pour des écoles et des sociétés.

Téléphone (033) 9 61 19 - D. Wandfluh-Berger, propr.



avec timbres TINTIN

La page du Congrès



Pour être prêts

J'ai voulu éveiller chez ces enfants des forces endormies et en faire des êtres utiles.

Pestalozzi.

A la veille de 29^{me} congrès de la SPR, au moment où tous nos collègues prennent connaissance du rapport rédigé par Pierre Rebetez et intitulé « L'école et le monde moderne », il n'est pas inutile de rappeler ces paroles de Pestalozzi et surtout la réussite du grand éducateur. En effet, ce ne sont pas là les termes employés par un idéaliste ; ils sont pour nous la preuve que nous devons aujourd'hui plus que jamais prendre conscience de l'importance de notre rôle.

« Faire de nos enfants des êtres utiles », voilà une lourde responsabilité. Il convient de se demander ce que sera dans quelques années un être utile. Il faut donc se tourner vers l'avenir et pour chercher à le mieux préparer, à le mieux comprendre, il est indispensable de rester en contacts étroits avec la vie actuelle. Certes, nous regardons devant nous avec une certaine inquiétude ; si l'utilité se manifeste par le génie créateur, par l'esprit constructif des individus, nous constatons avec angoisse que tous ces efforts remarquables visent également à préparer de redoutables moyens de destruction. C'est pourquoi nous voudrions que tout au long des travaux de ce congrès nous ne perdions pas de vue que l'homme de demain aura besoin de toute sa lucidité, d'une parfaite maîtrise de soi, s'il ne veut pas marcher à sa propre perte. Pestalozzi vivait, toutes proportions gardées, des événements semblables aux nôtres, mais il était animé d'un profond idéal religieux qui le rendait actif et efficace. Or, si les religions ont subsisté, les hommes ont trop vite renoncé à une lutte qui leur demandait trop de sacrifices et d'esprit d'abnégation. L'exemple du père des orphelins de Stans ne devrait jamais quitter notre mémoire.

Il y a chez nos enfants des forces endormies. Comme Pestalozzi, nous en sommes convaincus. Nos élèves ont en eux des forces qui sont restées en sommeil parce que la civilisation actuelle, les adultes d'aujourd'hui ne se soucient pas de les éveiller. La société tout entière est responsable de cet état de faits, parce qu'elle ne consent pas suffisamment de sacrifices de temps et d'argent en faveur de la jeunesse. L'esprit critique des enfants ne se développe qu'en fonction de l'esprit critique des adultes. Or, les programmes radiophoniques, la littérature mise entre les mains

de nos élèves, les loisirs faciles sont un encouragement à la passivité. Les membres du corps enseignant doivent s'efforcer « d'éveiller ces forces endormies » dont l'enfant aura grand besoin dans le monde de demain, mais ils ne peuvent y parvenir que si le public en général, et les parents en particulier, leur accordent leur appui.

Cela signifie que nous devons, lors du prochain congrès de la SPR chercher les meilleurs moyens de préparer les jeunes à trouver leur place dans le monde moderne. Ce ne sera là que le début de notre action ; en effet, il sera indispensable d'informer le public de nos délibérations et de nos décisions. C'est à ce prix que nous prouverons que les résolutions d'un congrès ne restent pas lettre morte et que nous aurons quelque chance de succès dans nos démarches. Le souci de l'avenir de nos enfants ne peut pas être porté que par les membres du corps enseignant. Si nous voulons que l'école réponde véritablement aux besoins de la vie moderne, il faut que dans tous les milieux, sans distinction politique, sociale ou religieuse, on réalise que les enfants d'aujourd'hui auront besoin demain de toutes les forces qui dorment encore en eux.

E. P.

Assemblée des délégués de la SPR

Cette assemblée qui précède le congrès aura lieu vendredi 30 mai 1958, à 14 heures, à l'Athénée, salle des Abeilles (trolleybus No 3, place Cornavin-Athénée), à Genève.

Ordre du jour : 1. Liste des présences ; 2. Procès-verbal de la dernière assemblée ; 3. Rapport du président ; 4. Rapport du rédacteur du Bulletin ; 5. Rapport du rédacteur de l'Educateur ; 6. Rapport sur la Guilde de documentation ; 7. Rapports de la commission romande des moyens d'enseignement et de la commission de la projection fixe ; 8. Rapport sur le Bulletin bibliographique ; 9. Rapport du trésorier ; 10. Rapport des vérificateurs des comptes ; 11. Budget du congrès ; 12. Subvention des sections ; 13. Fixation de la cotisation à la SPR et du prix d'abonnement à l'Educateur ; 14. Allocations aux rédacteurs, au trésorier, au rédacteur de la Guilde, à l'administrateur de la Guilde ; 15. Allocation au comité central ; 16. Nomination du nouveau comité central de la SPR, des rédacteurs, du trésorier ; 17. Divers.

Le président : A Neuenschwander.

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE : La page du Congrès : Pour être prêts — Assemblée des délégués de la SPR. — Rapport sur l'activité de la Guilde de documentation. — Rapport sur l'activité de la Commission romande des moyens d'enseignement. — Commission romande de la projection fixe. — Rapport du secrétaire de la Commission SPR pour le choix de lectures. — **Vaud :** Assurance de protection juridique. — Centrale de documentation. — **Avenches :** gymnastique. — La Croix-Rouge de la Jeunesse vous offre. — Cours de natation. — Théâtre du Jorat. — Postes au concours. — **Nécrologie.** — **Genève :** UAEE : Sortie en pays neuchâtelois. — **Neuchâtel :** Conférences officielles. — Comité central. — **Divers :** La XVII^e Semaine internationale d'Art en Belgique et l'Exposition universelle de Bruxelles 1958. — Les gosses au ciné. — Régents d'autrefois. — Bibliographies.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : P. Jaccard : L'école doit s'adapter à l'évolution de l'emploi. — G. Annet : Education. — Fiches. —

Partie corporative

Rapport sur l'activité de la Guilde de documentation

Elle a été créée pour répondre au besoin qu'éprouve le corps enseignant d'un complément d'information ou d'exercices. D'emblée, elle suscita l'intérêt de nos collègues puisqu'elle groupa dès sa fondation quelque quatre cents membres (aujourd'hui près de sept cents) qui s'engageaient à payer 5 francs à fonds perdu et à recevoir tout ce qui serait publié.

Grâce à cette solidarité bien comprise, des tirages de mille à deux mille exemplaires ont été possibles qui ont permis des prix de publication abordables, puisque nos frais généraux sont réduits au minimum : un rédacteur, un caissier, un administrateur, soit au total une dépense de 1 100 francs par année. Nos collaborateurs eux-mêmes se contentent d'honoraires fort modestes. Toutes ces bonnes volontés réunies ont produit jusqu'ici 148 publications dont 20 d'entre elles ont été rééditées deux, voire trois fois. Brochures, fiches, petits manuels, jeux de lecture, tout notre matériel rencontre le meilleur accueil de la part de nos membres et du corps enseignant en général dont les commandes arrivent journellement chez notre administrateur ponctuel et dévoué, notre collègue Morier-Genoud à Veytaux, qui a remplacé Maurice Clavel au dévouement duquel notre Guilde doit une très vive reconnaissance.

Une des difficultés, c'est de fixer le chiffre du tirage dont dépend naturellement le prix de vente. Inévitablement, il nous arrive de commettre quelques erreurs d'appréciation qui gonflent nos stocks de publications qui se vendent plus lentement que nous l'avions prévu. A d'autres occasions, nous avons sous-estimé les probabilités et nous sommes contraints de réaliser rapidement une deuxième édition qui aurait pu, si nous avions été moins prudents, être contenue dans le premier tirage et entraîner un prix de vente moins élevé.

Notre production la plus importante de l'année fut le **Guide pour l'emploi du matériel expérimental vaudois** dont l'édition nous fut confiée par le Département de l'instruction publique du canton de Vaud. Tiré à deux mille exemplaires, cet ouvrage fut remis aux possesseurs de caisses de matériel par les soins du Département qui nous acheta la moitié de l'édition. Le solde va être remis à une société qui se chargera désormais de la vente du matériel expérimental. La publication de ce guide a été pour nous une première expérience d'édition hors abonnement, en collaboration avec une autorité scolaire cantonale.

Un premier fascicule de « La Bible enseignée », qui apporte une précieuse documentation aux maîtres qui enseignent l'histoire biblique, vient de sortir de presse accompagné de 23 fiches de travail préparées par notre collègue Falconnier. Grâce à l'aide financière du Département vaudois de l'instruction publique et du Conseil synodal de l'Eglise nationale vaudoise, le fascicule de 64 pages et les fiches pourront se vendre pour le prix total de 2 fr. 20.

Ainsi, des milieux officiels connaissent et approuvent nos efforts ; M. le conseiller d'Etat Pierre Oguey, en particulier, se montre si sympathique à l'activité de notre Guilde que nous en sommes vivement encouragés. Nul doute que l'avenir nous donnera l'occasion d'approcher MM. les chefs des Départements des autres cantons romands et d'envisager d'autres collaborations profitables aux maîtres et à l'école. Des instituteurs

mettant en commun leurs travaux pour en faire bénéficier leurs collègues qui, eux, s'engagent en retour à un petit effort financier, voilà qui ne saurait laisser indifférents nos magistrats responsables de l'instruction publique.

Avant de terminer ce bref rapport, je veux remercier tous nos collaborateurs, et plus particulièrement nos collègues Gaston Falconnier à Lausanne et J.-J. Dessoulavy, et les membres de la commission de l'UIG à Genève. Disons aussi notre très vive reconnaissance à Louis Morier-Genoud pour les milliers d'envois qu'il a faits tout au long de l'année, et à André Pulfer pour les contrôles minutieux de tous les versements postaux correspondants dont le montant a atteint plus de 20 000 francs en 1957.

Pour cette année, nous envisageons deux expéditions à nos abonnés qui compteront :

- a. 40 fiches de dessins pour l'enseignement de l'histoire suisse dès 1291 ;
- b. La 2e série d'Observations de G. Falconnier ;
- c. Brochure de dictées pour le degré inférieur, préparées par une commission de l'UIG dames ;
- d. Le premier fascicule de « La Bible enseignée » avec 23 fiches de travail ;
- e. Le questionnaire-réponses de la géographie universelle mis au point par Henri Rebeaud ;
- f. La maison suisse, fiches de géographie ;
- g. Croquis panoramiques élaborés par la commission de l'UIG.

On peut constater que notre programme est passablement chargé ; nous y ajouterons des fiches d'allemand et de vocabulaire français destinées au degré inférieur ; si nos possibilités financières nous le permettent, nous espérons pouvoir mettre toutes ces publications à la disposition de nos collègues avant la fin de cette année.

D'autres tâches nous attendent, d'autres activités sont envisagées dont nous comptons pouvoir vous entretenir dans notre prochain rapport. *A. Chabloz.*

Rapport sur l'activité de la Commission romande des moyens d'enseignement

Rappelons tout d'abord que cette commission a été créée pour répondre à un vœu exprimé par le congrès de Neuchâtel en 1954. Plusieurs collègues déplorent la diversité des manuels utilisés dans nos cantons romands et estiment qu'un effort doit être tenté pour amener plus d'unité dans nos moyens d'enseignement. Des ouvrages scolaires romands, permettant de plus forts tirages, coûteraient moins cher et faciliteraient le travail scolaire des écoliers, de plus en plus nombreux, qui passent d'un canton à un autre.

Consultés, les Départements de l'instruction publique des cantons de Genève, Vaud, Neuchâtel, Berne, Fribourg et Valais se sont d'emblée intéressés à cet effort en désignant un de leurs inspecteurs ou un instituteur comme délégué à la commission nouvelle ; les sociétés pédagogiques des six cantons ont elles-mêmes aussi envoyé un représentant.

Ainsi composée de 14 membres, la commission s'est réunie deux fois, d'abord sous la présidence d'André Neuenschwander, président de la SPR, remplacé ensuite dès la troisième séance par André Chabloz, rédacteur de l'« Educateur ».

Les procès-verbaux de ces trois réunions ayant paru dans notre bulletin corporatif, je pourrai me borner à dire ici le travail positif qui a déjà été accompli. Il fallait d'abord, en quelque sorte, déblayer le terrain en prenant connaissance de tous les travaux réalisés ou en cours dans nos diverses sociétés pédagogiques, puis faire un tri dans cette production touffue souvent préparée parallèlement ; les travaux retenus seront publiés par notre Guilde de documentation en partie cette année déjà : dictées pour le degré inférieur, exercices de vocabulaire pour les premières années, exercices d'allemand, etc.

Ce déblaiement effectué, la commission a cherché à prendre nettement conscience des buts qu'elle veut poursuivre, du travail en commun qu'elle pourrait effectuer. La situation n'est pas facile puisque chaque canton est pourvu de manuels dont les éditions ne se trouvent pas épuisées au même moment. Elle est parvenue pourtant à envisager l'élaboration d'un matériel de vocabulaire destiné aux degrés moyen et supérieur. Une sous-commission a été constituée, formée d'un délégué par canton, qui a elle-même prié les représentants de Genève et de Neuchâtel de préparer un premier projet comportant pour chaque sujet de vocabulaire des fiches de documentation pour le maître, des fiches d'exercices pour l'élève, des fiches de développement pour les plus doués ; chaque leçon comportera des indications méthodologiques et un choix de mots tirés du vocabulaire fondamental. Dès septembre prochain, les projets de nos collègues seront discutés par la sous-commission, puis soumis aux membres de la grande commission, et le travail pourra se poursuivre, réalisant pour l'an prochain déjà une abondante série de fiches pour l'enseignement du vocabulaire, qui pourront être mises à la disposition de nos écoles romandes.

Ainsi s'ébauche une collaboration intercantonale des instituteurs, soutenue et encouragée par nos autorités scolaires cantonales. Nous avons l'impression qu'une œuvre intéressante et utile commence qui compte sur l'appui moral de tous les membres du corps enseignant de la Suisse romande.

A. Chabloz.

Commission romande de la projection fixe

Rapport d'activité 1954-1958

1. Création.

La commission romande de la projection fixe fut créée à la suite d'une séance d'information convoquée à Lausanne, en février 1954, sur l'initiative du comité neuchâtelois de la SPR.

Mais c'est à Neuchâtel même, le samedi 11 décembre 1954, qu'elle fut définitivement constituée. Depuis, elle a exercé son activité sous l'autorité et avec l'aide de l'actuel comité genevois de la Société pédagogique de la Suisse romande.

Aujourd'hui, la commission est un organisme bien vivant.

2. Constitution.

Ce groupe de travail n'est pas formé exclusivement de membres de la SPR. Il comprend d'une part un représentant de chaque section cantonale de notre Société et, d'autre part, un observateur désigné par le Département cantonale de l'instruction publique ; de son côté, la Guilde de documentation SPR délègue un homme de liaison.

Dans ces conditions, la commission est aujourd'hui formée de :

Représentant de la SPR et président (à la nomination du comité central) : M. Georges Cramatte, maître à l'École d'application, Porrentruy.

Genève : M. R. Simonet, inspecteur d'écoles, Genève, représentant le département de l'instruction publique ; M. D. Massarenti, instituteur, Jermance, délégué de l'UIG.

Vaud : M. R. Mamin, inspecteur d'écoles, Lausanne (DIP) ; M. R. Pécoud, instituteur, Fontaines-sur-Grandson (SPV).

Neuchâtel : M. E. Bille, secrétaire au Département de l'instruction publique, Corcelles-Neuchâtel (DIP) ; M. J. Steudler, instituteur, Les Bayards (SPN).

Jura bernois :

M. P. Crélerot, maître primaire supérieur, Cormoret (SPJ).

Guilde de documentation SPR : M. A. Chabloz, rédacteur de l'Éducateur, Lausanne.

En 1954, M. Bille présidait la commission, mais à la suite de sa nomination il a abandonné cette charge pour devenir dès 1956 le représentant du Département neuchâtelois de l'instruction publique. D'autre part, M. W. Matthey, secrétaire de la commission pendant quatre ans, a démissionné l'automne dernier pour continuer ses études universitaires.

Actuellement, la présence féminine est inexistante dans la commission ; il faudra remédier à cette carence à la prochaine occasion.

3. Activité.

Au début de son existence, la commission se proposait surtout de visionner les films fixes étrangers qu'offrait le commerce. Tâche trop vaste et ingrate, remplacée depuis par un travail plus pratique et plus concret.

Dès 1955, en effet, la commission a arrêté son activité aux points suivants :

— Déterminer les principes de la projection fixe à l'école : normalisation des dispositifs avec vues 24×36 mm ; préférence donnée aux projecteurs de petit format ; montage et classement des diapositives ; état des installations de classe pour l'obscurissement, l'écran, la table de projection, les prises de courant ; utilisation pédagogique de la projection scolaire. Toutes directives discutées lors des conférences suisses pour la projection lumineuse dans l'enseignement tenues à Zurich en 1955 et mises à l'essai avec profit par quelques collègues ; elles feront d'ailleurs l'objet d'un prochain rapport.

— Coordonner la production des groupes cantonaux similaires, en particulier celle des collègues vaudois et des collègues jurassiens, qui ont tous deux réalisé des séries remarquables en noir et blanc de diapositives 5×5 cm (croquis et diagrammes géographiques et vues d'histoire et de sciences). La Guilde de documentation SPR à Veytaux-Montreux et le Centre d'information pédagogique de l'École normale de Porrentruy fournissent le catalogue et expédient les livraisons.

— Créer des séries de diapositives 5×5 en couleur sur les cantons romands, en collaboration avec la Société suisse des instituteurs. Gros soucis pour le choix des sujets géographiques, la répartition en séries fondamentales (à l'intention des écoles de toute la Suisse) et en séries complémentaires pour l'enseignement de

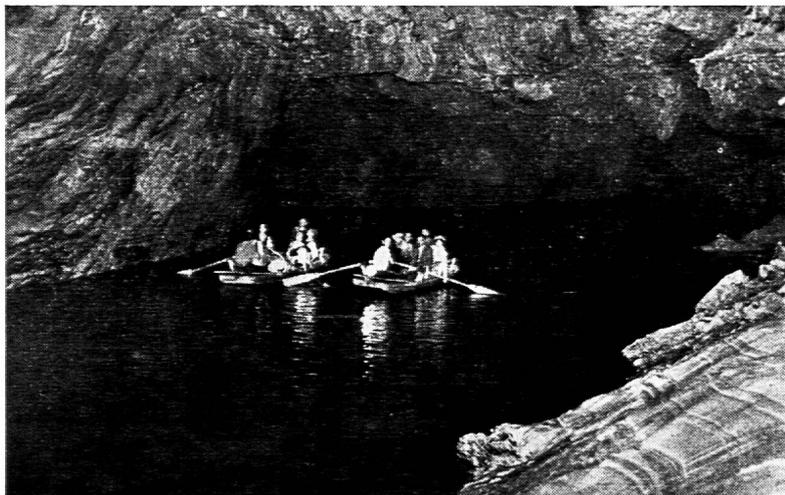
Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

Le plus grand lac souterrain d'Europe

ST-LÉONARD

VALAIS



A 6 kilomètres de Sion — Parc pour autos
Débit de boissons — Téléphone (027) 4 41 66
OUVERTURE PERMANENTE

Connue depuis fort longtemps par les habitants de la région, ce n'est qu'en 1943 que cette nappe souterraine fut explorée par quelques membres de la Société Suisse de Spéléologie. Les nombreuses études effectuées par les spéléologues suisses ont révélé que la caverne est due à un remarquable phénomène de dissolution de gypse. C'est en 1949 que la presse romande inaugura cette merveille de la nature ouverte au public. Depuis ce jour, de **très nombreux visiteurs** naviguent sur le lac souterrain, dont la réputation va croissant, non seulement **chez nous**, mais également à **l'étranger**. Passants qui visitez le Valais, arrêtez-vous à **ST-LEONARD**, vous y trouverez « **une grotte de Capri** » en plein vignoble et vous repartirez emportant avec vous le **souvenir** d'un voyage au pays des merveilles.

HOTEL WILDSTRUBEL - COL DE LA GEMMI 2322 m.

Le col de la Gemmi sera praticable début juin. Il sera préférable de faire la montée, cette année, du côté valaisan.

Prix spéciaux pour écoles et sociétés. Prospectus et prix-courant à disposition. Famille de Villa. Tél. (027) 5 42 01

MELCHSEE Alt. 1920 m. Le haut pays riche en lacs sur la route du Jochpass au cœur de la Suisse centrale, un but d'excursion profitable pour les **courses d'école** et pour convalescents. Logement, nourriture et service de 1er ordre (pour écoles et sociétés dortoirs avec paille et matelas) à des prix avantageux, à l'

HOTEL REINHARD am See

Demandez prospectus - Tél. (041) 85 51 43 - Fam. Reinhard-Burri

ANZEINDAZ Refuge de la Tour

Dortoirs
Chambres avec et sans eau courante
Prix spéciaux pour écoles
Téléphone (025) 5 31 47

Nouv. tenancier
M. et Mme Gandillon

TELEFERIQUE

LOÛCHE-LES-BAINS - GEMMIPASS

Altitude : 1410 m. - 2322 m. — Téléph. (027) 5 42 01

Le nouveau téléferique conduit les touristes en 8 minutes au sommet du col. Billets spéciaux pour écoles et sociétés.

PROSPECTUS A DISPOSITION

LE VOYAGE

MOB

toujours un événement pour vos élèves

Nombreux buts d'excursions

Tarif spécial pour écoles et sociétés

ROCHERS DE NAYE

2045 m.

Belvédère incomparable
Jardin alpin le plus haut d'Europe
Hôtel confortable - Dortoirs

Tarif spécial pour écoles

Renseignements : Direction des chemins de fer montreuviens, Montreux

la géographie cantonale), l'examen et la sélection des photographies originales, l'édition des séries par les soins du producteur de la SSI. A ce propos, le travail en est au point suivant :

— Vaud : photographe M. P. Delacrétaz, instituteur à Renens ; série fondamentale (21 vues), série complémentaire (14) ; toutes les photographies terrestres et aériennes prises en 1957 et prêtes à la copie ; parution probable en automne 1958.

— Genève : responsable M. R. Simonet, inspecteur, Genève ; série fondamentale (15 vues), série complémentaire (14) ; la moitié des vues prises en 1957 ; travail à terminer cette saison et parution probable à fin 1958.

— Neuchâtel : photographe M. Ad. Ischer, directeur des études pédagogiques, Neuchâtel ; série fondamentale de 13 vues et série complémentaire de 17 ; en cours de travail. Originaux à livrer cette année.

— Jura bernois : photographe M. H. Liechti, professeur de géographie à l'Ecole normale de Porrentruy ; série fondamentale de 18 vues, dont plus de la moitié prise l'année dernière, le reste au printemps 1958 ; parution probable à fin 1958.

En plus de cette énumération facile, faut-il dévoiler les aléas de la réussite d'une bonne photographie, les caprices du temps, les difficultés de déplacement et de prise de vues, les essais nombreux pour une copie fidèle à l'original, afin de faire comprendre combien un travail pratique réclame de patience, de précision, de goût pour satisfaire nos exigences.

Pour la réalisation des séries géographiques, les Départements de l'instruction publique des cantons de Genève et de Vaud ont accordé des subsides de quelques centaines de francs, attribués entièrement à nos collègues photographes pour couvrir leurs frais. Ces appuis officiels méritent notre vive gratitude.

La commission fait un travail sans but lucratif et se refuse, par conséquent, d'être un office commercial. En outre, elle s'oppose à prêter son appui ou son nom, ou l'autorité de ses membres, pour la diffusion, la réclame ou la vente de collections étrangères, d'appareils ou d'accessoires pour la projection ou la photographie. Elle tient à donner ses avis dans le domaine de la projection en toute liberté et surtout en toute indépendance.

Pour son profit, elle collabore, en revanche, avec la commission similaire de la Société suisse des instituteurs, dont M. G. Cramatte suit régulièrement et activement les séances, à Bâle.

En général, notre groupe se retrouve in corpore une ou deux fois chaque année à Neuchâtel, dans une salle parfaitement installée du Gymnase cantonal.

D'accord avec la commission romande des moyens d'enseignement, elle tente de trouver dans le canton de Fribourg un collègue photographe qui offrirait sa collaboration pour l'établissement d'une série cantonale fribourgeoise.

4. Conclusion.

Désireuse de faire pénétrer à l'école un moyen moderne d'enseignement, la commission reste à la disposition de la SPR pour accomplir sa tâche et remercie vivement le comité central de son appui et de son intérêt pour cette question pédagogique.

Porrentruy, le 15 mai 1958.

*Commission de la projection fixe,
le président : G. Cramatte.*

Rapport du secrétaire de la commission SPR pour le choix de lectures

Peut-être convient-il d'abord de rappeler que cette commission est une création de la Romande et qu'elle compte 56 années d'existence, qu'elle a eu parmi ses membres des personnalités aussi dévouées qu'éminentes : F. Guex, L. Latour, Quartier-La-Tente, Rosier, F. Hoffmann, W. Brandt, J. Cordey, E. Briod, Mme Tissot, F. Jabas, G. Addor, Mlle Pelet, pour ne citer que les disparus. Aujourd'hui, le poète Henri Devain a repris de notre cher et vénéré Robert Béguin les rênes souples de la présidence. Une place est vacante : celle de notre regretté André Aubert, que nous aimions beaucoup. Il appartient à la Neuchâteloise de lui trouver un successeur.

Ainsi que nous l'écrivions dans notre dernier rapport annuel, 5 529 ouvrages, auxquels s'ajoutent les 20 dont rendit compte notre première feuille 1958, ont été examinés depuis la fondation de notre commission de lecture.

En quoi consiste notre travail ? Beaucoup à quémander livres et subventions, à établir comptes et budgets, à lire aussi bien sûr ! Sur le premier point — les livres — nous ne pouvons prétendre offrir toujours le meilleur. La commission n'a pas le moyen d'acheter des ouvrages. Force lui est donc de parler de ce qu'elle reçoit, mais non nécessairement de tout ce qu'elle reçoit. Elle garde dans son choix la liberté la plus complète. Chaque année, le secrétaire envoie une demande à une centaine d'éditeurs tant français que suisses. Certains nous demeurent fidèles et leur généreuse compréhension nous est un vif encouragement. D'autres nous consentent une fois leur service de presse, puis nous oublient, malgré la communication des « justificatifs ». Ce sont alors de nouveaux rappels.

Quant au second point — les finances — nous nous nous tenons tout juste les deux bouts. Seul, le secrétaire-caissier est rétribué par 200 francs annuellement. Les autres membres de la commission n'ont pour unique jeton que la propriété des livres dont ils parlent et le repas qu'il faut pourtant bien qu'ils prennent, venant de si loin, lors de chaque séance de janvier. Les comptes sont vérifiés par l'aimable trésorier de la SPR, puis supervisés par le Département fédéral de l'intérieur. On sait peut-être qu'à partir de 1933, une vague d'économies avait contraint les divers gouvernements à diminuer leurs subventions. La guerre finie, et le renchérissement de l'impression allant s'accroissant, nos efforts ont tendu vers le rétablissement des sommes antérieures. Nous l'avons obtenu sur tous les fronts. Et à ce propos je désire exprimer à la Romande et à toutes ses sections cantonales la gratitude de la commission pour ce qu'elles ont fait à son égard en augmentant, de bon cœur je crois, les subsides annuels. Puisque j'en suis à ces questions de sous, qu'il me soit permis de dire aux trésoriers des sections SPR qu'il nous serait agréable de recevoir leur contribution plus tôt dans l'année, si toutefois cela leur convient. Ils peuvent effectuer leur versement au compte de chèques postaux II. 9220 (tit. : A. Chevalley, av. V. Ruffy 79, Lausanne). Et nous voulons remercier également le président et le trésorier de la Romande qui assistent à notre réunion annuelle et partagent nos soucis. Ils vous diront que cette commission et ses hôtes forment un cercle d'amis.

Mes collègues et moi-même, nous nous demandons parfois si nous exerçons une charge vraiment utile. Peu d'avis nous viennent. De temps en temps un remer-

ciement d'auteur, de Pierre Gamarra ou du poète bordelais Armand Got, par exemple. Il est arrivé qu'un particulier nous demande conseil pour l'achat d'un livre d'enfant ou nous prie de dresser une liste d'ouvrages particulièrement recommandables. Nous accordons un service régulier à un professeur de Trévise qui chaque fois accuse gentiment réception. Nous faisons aussi échange avec la revue italienne « Schedario » qui s'édite à Florence et qui émane du Centre national de documentation. Notre tirage de 4 feuilles trimestrielles : trois de 8 pages et une de 16 pages avant les fêtes de fin d'année, se monte actuellement

à près de 4 500 exemplaires. Nous trouvons toujours en M. P. Savary, de l'imprimerie Corbaz, le collaborateur le plus ponctuel et l'amical conseiller.

Pour nous faire connaître et pour marquer l'événement, nous avons organisé voilà six années, à l'occasion du 50me anniversaire de la commission, une exposition de quelque 600 livres pour enfants. Cette manifestation nous a valu pas mal de tintouin. Mais déjà nous souhaitons courage et succès à nos après-venants qui auront à célébrer le centenaire de cette fille de la Romande que nous représentons.

A. Chevalley.

VAUD

Assurance de protection juridique

Une modification

Rappelons d'abord que l'année dernière, à titre d'essai, la SPV a conclu une assurance de protection juridique avec la CAP ; cette assurance a déployé ses effets dès le 1er août 1957. La prime annuelle est comprise dans la cotisation SPV ; tous nos membres sont obligatoirement assurés (actifs et auxiliaires).

Au vu des services déjà rendus par cette nouvelle assurance, il est probable que le contrat sera renouvelé (il est résiliable au 31 juillet de chaque année).

L'Educateur No 33 du 21 septembre 1957 a donné les conditions les plus importantes de cette assurance. Mais la CAP nous informe aujourd'hui d'une modification des conditions générales, à l'article 10, lequel disait : «... La CAP a seule le droit de choisir ses avocats...». En effet, en application d'un arrêté fédéral, l'article 10 a été modifié comme suit : «... En cas de procès, l'assureur s'efforcera de tenir compte du désir de l'assuré quant au choix de l'avocat...»

Cette disposition nous accorde donc une liberté inexistante auparavant. Cependant, la CAP doit, lorsque l'assuré choisit l'avocat, donner son autorisation dans tous les cas, comme le stipule la suite du dit article : «... Il (l'assureur. Réd.) décline toute responsabilité pour le cas où l'assuré, sans autorisation expresse de l'assureur, confierait ses intérêts à un avocat. Les obligations de la compagnie sont alors suspendues aussi bien en ce qui concerne les honoraires de l'avocat choisi par l'assuré que les frais de justice qui auraient pu être engagés. »

Afin que cette assurance puisse satisfaire pleinement à ce que nous attendons d'elle, répétons que vous devez **annoncer immédiatement** vos «ennuis» au comité, qui verra avec vous les dispositions à prendre.

Ceci dit, je souhaite que, pour vous, nous n'ayons jamais à faire intervenir la CAP.

Pour le comité : P. B.

Centrale de documentation

Le Centrale de documentation scolaire sera fermée et suspendra ses envois du 25 mai au 9 juin pour cause de déménagement.

Nouvelle adresse (à partir du 9 juin) :

AVENUE DE BEAULIEU 9

Prière aux abonnés de garder leur matériel jusqu'à cette date.

Avenches - Gymnastique

En été, les séances ont lieu à Salavaux, terrain de camping (en cas de pluie à la grande salle de Salavaux).

Prochaine séance : 30 mai, à 16 heures. *E. By.*

La Croix-Rouge de la Jeunesse vous offre :

- Cours d'hygiène pratique (livre du maître) ;
 - Affiches scolaires : « Duhamel » et « Pavillons des Etats » ;
 - Poupées à vêtir d'un costume cantonal, pour éch. ;
 - Disques (musique scolaire), pour échange ;
 - Albums de classes étrangères, pour échange ;
 - Peintures scolaires, pour échange ;
- Le matériel ci-dessus est livré gratuitement.
Pharmacie scolaire : 20 francs (secondaires et primées 23 francs).

D'autre part, on peut échanger des objets isolés confectionnés aux travaux manuels ; nous ferions volontiers un enregistrement sonore dans une classe active ; un cours de sauvetage nautique est ouvert à Lausanne (inscriptions à la direction des écoles) ; enfin, il reste encore quelques places pour l'échange d'élèves avec l'Allemagne.

Nous prions nos collègues d'adresser leurs demandes au bureau CRJ de leur canton respectif.

*P. la commission vaudoise SPV :
Rol. Joost. Begnins.*

Cours de natation

Comme chaque année, l'Association vaudoise des maîtres de gymnastique organise à l'intention du corps enseignant, un cours de natation à la piscine de Montchoisi, à Lausanne. Il aura lieu les mercredis après-midi de juin dès 17 h. 45 et sera dirigé par M. Buffat, maître de gymnastique à Pully.

Le programme comporte l'étude de la brasse pour les non-nageurs, l'étude des différentes nages et plongeoins pour les nageurs.

Ouverture du cours : mercredi 4 juin, rassemblement à 17 h. 30 devant l'entrée de la piscine. Chaque participant paie son entrée (dès 17 h. 30 prix 0 fr. 70).

Indemnités : les membres de l'AVMG recevront le remboursement de la moitié de leurs frais de déplacement (du domicile à Lausanne) et le prix de l'entrée à la piscine.

Prière de s'inscrire auprès de M. Buffat, Tirage 6, Pully, jusqu'au 31 mai 1958.

N. B. — La direction de la patinoire de l'AVMG décline toute responsabilité en cas d'accidents créés ou subis par les participants.

« MILCOP »

le duplicateur sans concurrence, le meilleur marché, le plus génial, le plus vendu dans le monde ! Le corps enseignant l'a adopté rapidement... et pour cause !

Théâtre du Jorat

Le comité remercie Mmes les institutrices et MM. les instituteurs qui, à chaque nouveau spectacle, veulent bien fixer au pilier communal les affichettes que nous leur adressons. Une fois encore nous faisons appel à votre collaboration ! Un chaleureux merci !

M. U.

Postes au concours

Jusqu'au 31 mai :

Crissier : institutrice primaire ; institutrice enfantine. Ne se présenter que sur convocation.

Payerne : instituteur porteur du brevet de travaux manuels ou instituteur. Entrée en fonctions à convenir. Les candidats sont priés d'envoyer un bref curriculum vitae à la direction des écoles de Payerne.

Vallorbe : institutrice primaire.

Jusqu'au 4 juin :

Onnens : instituteur primaire. Logement à disposition.

Nécrologie

Marie Estoppey. — Lundi 12 mai, les derniers devoirs furent rendus, au crématoire de Vevey, à Mlle Marie Estoppey, ancienne institutrice, membre honoraire de la SPV. Brevetée en 1904, Mlle Estoppey avait consacré trente années à l'école vaudoise. Nommée à Montreux, elle y avait construit, avec ses économies, une maison qu'elle avait baptisée — avec raison — La Fourmi. Elle désirait y terminer ses jours. Malheureusement, deux attaques la laissèrent si dépendante qu'il lui fallut quitter maison et jardin. Elle s'éteignit sans souffrances, et laisse le souvenir d'une vie tissée de persévérance et de sérénité. A sa famille, et tout particulièrement à sa sœur, Mme Marthe Matter-Estoppey, notre collègue également, nous réitérons l'expression de notre sympathie.

GENÈVE

U A E E

Sortie du 8 mai en pays neuchâtelois

Nous avons boudé le train pour nous engouffrer toutes les onze dans deux superbes voitures conduites avec maestria et science par Mmes Conne et Merker. Ce fut alors l'enchantement d'un voyage à travers la campagne où le printemps éclatait à chaque tour de roues ! Même le soleil fut de la partie !

A Serrières, les deux voitures se rejoignirent avec une précision toute militaire pour attaquer l'avant-dernière étape qui nous conduisit au château de Valangin. Nous l'avons visité de fond en comble, ce château, nous attendant à tout moment à rencontrer un chevalier en armure ou une gente dame filant la quenouille. Nous avons constaté que nous n'avions rien inventé, en art ménager, car le fer à repasser, les mouchettes, le chauffe-plat qui nous furent présentés nous remplirent d'admiration. Pleines d'admiration, nous l'avons été encore en contemplant les meubles cossus et massifs, les étains et les cuivres, la dentelle aérienne filée par Dame Guillemette !

Mais quelles agoisses nous avons éprouvées en visitant la chambre des tortures — là non plus le monde moderne n'a rien inventé ! — la cage du condamné à mort et en nous penchant sur le gouffre des oubliettes !

A peine sorties du château, que nous avons crié famine. Il nous fallait un pré, quelques arbres, un peu de vue sur Valangin, nous avons trouvé le tout !

Et c'est après le pique-nique et le café que nous nous sommes dirigés vers Malvilliers où nous attendaient Mademoiselle Vidoudez et Monsieur et Madame Miéville, directeurs des maisons d'enfants que nous allions visiter.

J'emprunte les lignes suivantes au petit opuscule qui nous a été aimablement remis au Vanel :

« Adossées à la montagne, protégées contre les vents du nord et de l'est, exposées au soleil du matin et de l'après-midi, nos deux maisons jouissent d'une situation climatérique privilégiée.

A l'abri de la circulation, loin du bruit, elles se prêtent admirablement au but qu'elles se proposent. »

Monsieur Miéville, directeur, eut la gentillesse de nous faire un petit exposé sur l'activité des deux maisons qu'il dirige et de nous en faire les honneurs.

« Les Sorbiers » abritent une trentaine d'enfants,

garçons et filles en âge de scolarité mais présentant un retard de développement les empêchant de suivre l'enseignement régulier. Le séjour de ces enfants est de longue durée car on tâche d'éduquer, pour le mieux ces arriérés.

« Le Vanel » abrite, lui, des enfants d'intelligence normale mais présentant des troubles de comportement ou des difficultés de caractère. Il s'agit, ici, d'un passage, d'un triage de ces enfants. On essaie de les réintégrer, soit chez eux, soit en dernier lieu dans des institutions.

Si la direction de ces deux maisons, l'horaire, le coût du séjour sont semblables, le Vanel et les Sorbiers ont néanmoins leur vie propre.

Nous avons visité l'installation moderne, les chambres claires et joliment décorées dans lesquelles dorment les petits pensionnaires des deux maisons. Nous avons aussi visité trois classes et vu les enfants travailler sous la direction de leurs institutrices.

Monsieur Miéville a projeté un film en couleurs dans lequel nous avons participé à la vie, aux fêtes, au travail, aux Sorbiers et au Vanel.

Enfin, après une collation que Monsieur et Madame Miéville nous offrirent, nous avons entendu un très intéressant exposé de Mlle S. Perret, psychologue du service médico-pédagogique attachée au Vanel. Mlle Perret a relevé les différends qui opposent parfois le corps enseignant et les psychologues. Il ne faut jamais oublier l'influence très grande qu'exerce le passé sur l'enfant. Avant l'école, l'enfant a formé toutes sortes de schémas et il arrive chargé d'une diversité d'expériences antérieures.

Il ne faut, non plus, jamais négliger de connaître les réactions des enfants envers leurs parents.

Le psychologue est placé entre les parents, le corps enseignant et l'enfant et il cherche à expliquer les réactions des uns et des autres.

« Je suis enchanté de mon appareil duplicateur

« MILCOP »

ainsi que mes élèves », telle est la phrase résumant les témoignages enthousiastes de centaines de collègues à tous les degrés de l'enseignement.

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

La société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat

vous conduira dans vos sites préférés...



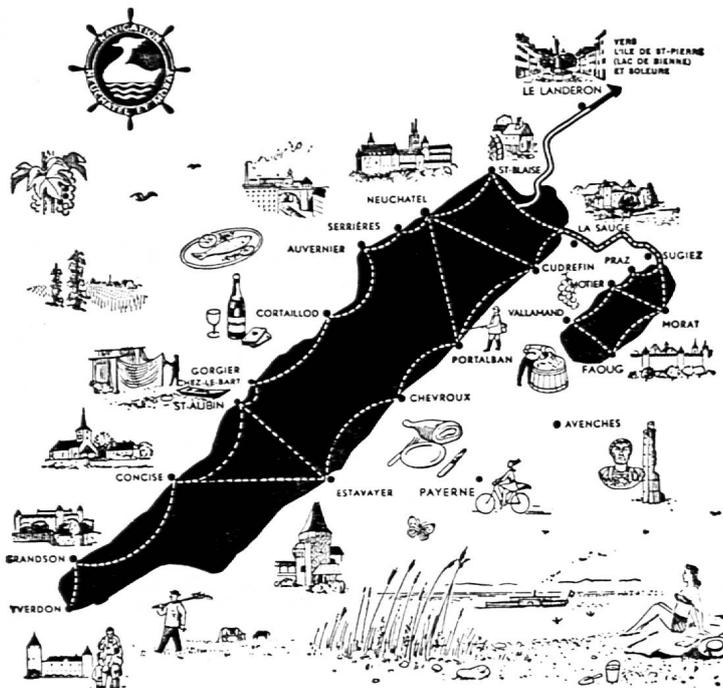
... et vous propose une croisière sur les lacs de Neuchâtel, Morat et Bienné et les idylliques canaux de la Broye et de la Thielle.

Services réguliers d'été :

- Neuchâtel-Estavayer (via Cudrefin-Portalban)
- Neuchâtel-Estavayer (via Cortailod-St-Aubin)
- Neuchâtel-Ile de St-Pierre (via canal de la Thielle)
- Neuchâtel-Morat (via canal de la Broye)
- Morat-Vully et tour du lac

Conditions spéciales pour écoles.

Sur demande, organisation de bateaux spéciaux à conditions favorables pour toutes destinations des trois lacs.



Renseignements : Directoin LNM, Maison du Tourisme, Neuchâtel, tél. (038) 5 40 12



1800 mètres

Magnifique point de vue et départ d'excursions en plein centre des Alpes Vaudoises

TAVEYANNAZ — SOLALEX — ANZEINDAZ

Demandez tous renseignements à la Direction à Gryon

PRIX SPÉCIAUX POUR ÉCOLES

Pour vos courses d'école

VISITEZ LES ROMANTIQUES

Gorges de l'Areuse

et arrêtez-vous sous les ombrages de

**l'Hôtel de la Truite
au Champ-du-Moulin**

Se recommande :

Famille Marcel Rognon - Champ-du-Moulin - Tél. (038) 6 51 34

Col de Jaman

Alt. 1526 m. — Téléphone 6 41 69 — 1 h. 30 des Avants.
2 h. de Caux — Magnifique but de courses pour écoles
et sociétés. — **RESTAURANT MANOÏRE**
Ouvert toute l'année — Grand dortoir
Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés. R. Rouiller.

Restaurant de la Barboleusaz

PENSION SUR GRYON — Arrêt du train. Alt. 1220 m.
Téléphone (025) 5 33 37 — A. Chappuis, propr.

Puis, le Dr Rolf Lévi, directeur du service médico-pédagogique neuchâtelois nous parla aussi. Il releva que la psychologie rencontre toujours des difficultés car personne n'aime avoir un débile mental ou un névrosé dans sa famille. Cependant, il est de toute importance de sortir un débile mental ou un caractériel d'un milieu par trop mauvais ou d'une classe normale. L'atmosphère psychique a une énorme influence sur ces enfants-là. Mais pour qu'un traitement soit possible, une fois qu'un enfant difficile est dépisté et examiné à fond, il faut l'accord des parents. Si les parents sont hostiles aux mesures prises, leurs critiques peuvent saper tout le travail. Il faut un contact direct entre les parents du patient et le traitant.

Le Dr Lévi relève le bon travail effectué dans la maison des Sorbiers et du Vanel. Une fois par semaine toute l'équipe du personnel se réunit dans un colloque.

Chacun apporte le résultat de ses observations et la discussion générale permet de mieux connaître et de mieux traiter le petit patient. Pour conclure, le Dr Lévi souhaite une collaboration très étroite entre le corps enseignant et les médecins d'hygiène mentale.

Nous aurions encore écouté pendant longtemps le captivant exposé du Dr Lévi. Hélas ! l'heure avançait et il nous fallut songer au retour.

Que M. et Mme Miéville soient remerciés pour toute la peine qu'ils ont eue à organiser notre visite. Que le Dr Lévi et Mlle Perrét le soient aussi de nous avoir intéressés à leurs problèmes qui sont souvent les nôtres, dans nos classes.

Quant à Mlle Vidoudez, nous la comprenons mieux d'avoir voulu échanger sa classe contre un travail passionnant et absorbant où elle peut être une éducatrice à cent pour cent.

C. G.

NEUCHÂTEL

Conférences officielles

Elles eurent lieu comme de coutume, en mai, respectivement dans chaque district. Elles présentaient peut-être plus d'uniformité que précédemment par le fait que les mêmes conférenciers étaient entendus presque partout.

Dans les montagnes, c'est M. Buetikofer, directeur des écoles primaires du Locle, qui était chargé d'introduire le problème très vaste de l'enseignement du calcul. On aurait pu s'attendre à un exposé rébarbatif. Il n'en fut rien, grâce à l'habileté et à la compétence du conférencier qui sut émailler sa causerie de citations littéraires et de relations historiques inspirées par une saine philosophie. Ce fut un plaisir de l'écouter. Ailleurs, M. Bonny, inspecteur, traitait le même sujet. Nous n'avons pas eu d'écho, mais nous ne doutons pas qu'il le fit avec l'allant et la spontanéité qu'on lui connaît.

M. Landry, qui dirige une classe d'application à l'École normale, exposa une fois de plus, puisqu'il en eut l'occasion antérieurement dans des cours spéciaux, les éléments de la méthode qu'il a élaborée et expérimentée ces dernières années. Nous réitérons l'expression de toute notre reconnaissance à cet excellent collègue qui a enfin mis un terme à une période d'attente et de tâtonnements qui n'avait que trop duré.

W. G.

Comité central

Il était convoqué le 8 mai. Ordre du jour très chargé. M. Cl. Grandjean lit le procès-verbal en remplacement de Mlle Schmid, secrétaire. — Le comité romand nous prie de recommander à nos membres la participation au congrès. Nous pensons que le faible nombre d'inscriptions trouve sa raison dans le prix élevé de la carte de congrès. Il faut remarquer toutefois que les congrès précédents étaient de moins longue durée.

— Quant au congrès VPOD, il est regrettable qu'il siège déjà une semaine après celui de la SPR. Y prendront la parole : 1. M. Cl. Grandjean (sur l'organe syndical de presse romand) ; 2. M. G. Treuthardt (création d'un service de statistique) ; 3. M. M. Jaquet (revision de la politique des salaires).

— La première séance de la commission de réforme de l'enseignement primaire vient d'être convoquée au Château. L'un de ses membres, M. Cl. Grandjean, nous en donne un compte rendu. Les premiers jalons ont été plantés. Nous croyons devoir prendre l'avis

des sections par le moyen d'un questionnaire individuel. Les présidents en feront l'envoi personnel ou réuniront leurs membres s'ils jugent une assemblée générale opportune. Il s'agit davantage d'une information sur l'envergure à donner à cette revision que d'un examen détaillé des différents points qui seraient touchés par la refonte de tout notre système d'enseignement primaire.

— Le comité de l'Institut neuchâtelois demande, de la SPN, en tant que membre collectif, un second représentant. Nous désignons Mlle Lucette Rosset, maîtresse ménagère à Neuchâtel.

— La commission romande de projection fixe réclame un délégué neuchâtelois. M. Jacques Stendler, instituteur aux Bayards, est nommé.

— Le statut du corps enseignant retient ensuite notre attention, une dernière fois, avant la convocation au Département. Il faut faire diligence si nous voulons le voir sur pied sans trop tarder, soit en 1959.

— Une lettre de l'UPN fait enfin l'objet d'une discussion. Une mise au point dans nos relations se révèle encore indispensable.

W. G.

DIVERS

La XVII^e Semaine internationale d'Art en Belgique et l'Exposition universelle de Bruxelles 1958

Sous les auspices du ministère de l'Instruction publique, du commissariat général au Tourisme et des principales autorités belges, la Fédération internationale des Semaines d'Art a réalisé jusqu'à présent seize Semaines d'Art en Belgique. Ainsi, plus de deux mille personnes cultivées — originaires de quarante-six pays différents — ont pu admirer les belles cités d'art et les sites les plus remarquables de la Belgique. Renouvelant ces importantes manifestations culturelles et artistiques, une Semaine d'Art en Belgique se dérou-

On montrera bientôt du doigt ceux qui ignorent

« MILCOP »

le champion des duplicateurs ! Prix Fr. 159.— seulement, net, franco, avec les fournitures. Distributeur pour les écoles : F. PERRET, Valangines 40, Neuchâtel.

lera du 10 au 19 août prochain ; un certain nombre de journées seront consacrées entièrement à l'Exposition internationale et universelle de Bruxelles.

Cet agréable et confortable voyage d'art permettra aux participants étrangers et belges, non seulement de se rendre compte du remarquable épanouissement des arts anciens et modernes en Belgique, mais de visiter l'Exposition de Bruxelles, particulièrement sous l'angle de l'art et de la culture. Ces visites se feront par petits groupes conduits par des conservateurs de musée et des professeurs licenciés en histoire de l'art et archéologie. Le programme comportera notamment une sélection des principaux monuments et musées de Bruxelles, Anvers, Bruges, Gand, Tournai, et des fêtes et réceptions.

S'inspirant de cet exemple, d'autres nations ont organisé officiellement, avec succès, depuis une ving-

taine d'années, et en étroite collaboration avec le comité belge, plus de soixante-dix voyages d'art analogues. Cette année, des intellectuels, des amateurs d'art, des professeurs de différents pays, prendront part à d'intéressantes Semaines internationales d'Art en Bavière, Castille, Guyenne et Périgord, Grèce, à Rome et dans le Latium, en Suède...

Ce remarquable mouvement culturel et artistique international, vivement encouragé par l'UNESCO, s'amplifie chaque année et tend à consolider — grâce à l'art et à l'amitié internationale — un climat de féconde et indispensable compréhension entre les peuples.

S'adresser dès maintenant au président de la FISA, le professeur Paul Montfort, 310, avenue de Tervueren, Woluwe (Bruxelles).

Les gosses au ciné

Avant qu'on parle sérieusement des examens annuels, on a conduit les gosses au ciné : tous, les grandes de l'Ecole ménagère qui s'installent dans les loges parce qu'elles savent déjà que les meilleures places sont celles du fond, et les « moins de 6 ans » pour lesquels le strapontin du premier rang représente le superlatif des plaisirs.

On jouait « Sans famille », la touchante histoire de Rémi, l'enfant volé. Les aînés l'ont lue et relue, elle leur a fait verser d'abondantes larmes, mais, pour les tout jeunes, c'était peut-être la première grande histoire qu'il leur était donné de vivre à l'écran. En plusieurs séances de fin d'après-midi, la maîtresse avait situé l'action, raconté avec force détails l'enfance de Rémi, tour à tour bébé de riche, petit paysan, montreur de chiens, chanteur ambulancier et, finalement, après maintes péripéties désagréables ou émouvantes, retrouvant sa maman, son frère, son foyer, le bonheur et pouvant, à son tour, semer du bonheur autour de lui et choyer ses amis des mauvais jours.

Les gosses ont voulu savoir si « c'était vrai » et, pour ne pas diminuer leur joie, il a fallu leur répondre affirmativement. Suspendus aux lèvres de la conteuse, ils se sont mis dans la peau du héros, vibrant et pleurant avec lui, ils ont adopté le trio des chiens et le singe Joli-Cœur, ils ont haï le père Barberin, aimé Vitalis, et Mme Milligan leur est apparue comme la plus désirable des mamans.

Mais, entendre et voir sont deux, et les images, en parlant à leurs yeux, sont arrivées aussi plus directement à leur cœur. Déjà, le tout-petit Rémi, volé dans son berceau et abandonné par son ravisseur sous le porche de Notre-Dame, a arraché dans les premiers rangs, les rangs des cadets, des cris de protestation indignée. Puis, les écluses ayant été ouvertes, les petits spectateurs ont donné libre cours à leur chagrin. Les larmes — les premières peut-être qu'ils versaient pour autrui — ont fait partie du programme. Et, à la fin de la représentation, une gosse déclarait : « C'était bonnard ! J'ai eu beaucoup de plaisir, j'ai pleuré tout le temps ! »

On a beaucoup médité du cinéma, on l'a accusé, à tort ou à raison, d'inspirer de précoces bandits. L'école du crime, cultivée par l'écran, a été souvent évoquée par les avocats de la défense en quête de circonstances atténuantes. On pourrait dire en somme du cinéma ce qu'Esopé disait de la langue : « C'est la meilleure et la pire des choses. » Le tout est de s'en servir avec prudence et discernement. Certains films contiennent

de belles leçons d'humanité et font pardonner les bandes idiotes, d'un goût douteux et d'une moralité relative, que l'on montre à notre jeunesse. Le cinéma est un instrument magnifique dans les mains de ceux qui savent l'employer. N'en est-il pas de même de tous les instruments ? Ils ne sont donc pas responsables des iniquités dont on les charge. M. Matter.

Régents d'autrefois

Je laisse la parole à l'un de ces vieux de la vieille qui avait des opinions bien arrêtées en ce qui concerne l'enseignement :

« L'Ecole Normale n'existant pas encore, le jeune régent n'avait qu'un maître : son père. On parlait à l'époque d'un certain Monsieur Pestalozzi qui avait un truc à lui pour que les enfants apprennent vite. Comment croire à la vertu d'un enseignement quand le maître ne connaissait ni baguette ni gourdin ? Quelle énormité ! Un régent sans baguette, c'est comme un roi sans sceptre. C'est le bâton qui donne du zèle aux écoliers. Il y a, chez l'enfant, plus de méchanceté que de bien et il faut manier chaque jour la baguette pour faire fuir la méchanceté.

Et puis, est-ce qu'on n'oblige pas les enfants à comprendre ce qu'ils apprennent au lieu d'apprendre tout par cœur ?

Quand on apprend par cœur, on a, dans la tête, un trésor qu'on n'oubliera jamais et, jusqu'à l'âge mûr on pourra réciter, sans manquer un seul mot, des récits bibliques ou d'histoire suisse.

Au lieu d'apprendre aux enfants à juger ce qu'ils voient et entendent, il vaut bien mieux mettre dans leur tête un tas de choses qu'ils ne comprennent pas. En ne donnant pas d'explication, on ne perd pas de temps.

Regardez les bœufs, les veaux et les cochons : ils ne comprennent rien, mais ils engraisseront quand même.

On se laisse beaucoup trop charmer par les méthodes nouvelles. C'est entendu qu'on apprend plus vite à lire, à écrire et à compter, mais, je vous demande un peu, à quoi ça sert-il ?

Les écoles ont été faites pour que les enfants apprennent à rester tranquilles et à recevoir la bastonnade. Ainsi, ils s'habituent aux mauvais jours qu'ils devront supporter plus tard dans la vie.

Lire et écrire, c'est bel et bon, mais on peut s'en passer. Si personne ne savait lire ni écrire dans notre Suisse, les montagnes n'en seraient pas ébranlées. »

Pour copie conforme : M. M.-E.

BIBLIOGRAPHIES

L'adolescent et les sports, par G. Durand. Paris, PUF (« Paideia »), 1957.

Complétant heureusement l'ouvrage de B. Guillemain, « Le sport et l'éducation », paru chez le même éditeur dans la collection « Nouvelle encyclopédie pédagogique », celui de Durand développe les aspects éducatifs du sport à l'âge de l'adolescence. Une solide information psychologique et physiologique, de sérieuses références donnent une grande valeur à l'ouvrage. L'idée centrale est que les divers sports — dont la définition générale implique l'idée de combat, de lutte avec un élément ou un adversaire — permet d'assouvir l'agressivité qui se développe à l'adolescence et de donner au timide de l'assurance. Chaque sport est successivement étudié dans ses particularités. Tout éducateur gagnera à connaître le fruit de ce travail.

Pour l'information professionnelle des jeunes gens de 14 ans, par R. Bacquet, J. Cambon, H. Chaudagne et A. Léon. Paris, Ed. Bourrelier (Carnets de pédagogie pratique).

A la « Psychopédagogie de l'orientation professionnelle » d'Antoine Léon, précédemment paru et d'intérêt essentiellement théorique, fait suite ce petit fascicule de 125 pages signé par le même auteur en collaboration avec trois autres conseillers d'orientation professionnelle. Il présente une série de dix causeries que le maître ou le conseiller peuvent présenter aux

élèves s'appêtant à terminer leur scolarité et à entrer dans la vie active. Il importe en effet qu'ils soient informés avec précision sur les divers métiers entre lesquels ils ont à choisir. Diverses références, quelques données numériques valent pour la France et plus spécialement pour la région parisienne. Le Romand y trouvera néanmoins, *mutatis mutandis*, de quoi répondre aux besoins de l'information professionnelle à l'école.

J. C. E.

Exercices perceptifs et sensori-moteurs, par Jacques Dubosson. Neuchâtel et Paris, Delachaux et Niestlé, 1957.

C'est une seconde édition, complètement revue et augmentée, que Jacques Dubosson nous offre ici des exercices (dont le nombre s'élève maintenant à 542) qu'il a imaginés, organisés, mis au point, standardisés, pour l'éducation de l'attention perceptive, de l'habileté manuelle, de la maîtrise de soi et de la mémoire. Mais les mécanismes intellectuels eux-mêmes nous paraissent mis en jeu par certains des exercices, comme le jeu des messages secrets qui ont ainsi une partie éducative plus grande que le titre ne l'ambitionne. Il en est d'autre part qui non seulement exercent la fonction, mais font assimiler un contenu : la répétition de phrases entendues est un moyen d'apprendre des mots ou des tournures nouveaux. Signalons enfin que plusieurs ont été étalonnés et peuvent ainsi servir d'épreuves de contrôle. Reproduites sur fiches séparées, les consignes en sont extrêmement maniables.

Toutes les beautés que procure la VIE
S'épanouissent grâce à la PHOTOGRAPHIE

Tout pour l'amateur

A. Schnell & Fils

Place St-François 4, Lausanne

PHOTO

CINÉ

Préférer

« MILCOP »

c'est économiser de 100 à 200 francs ! C'est pouvoir polycopier à la minute (système breveté d'humectage) et sur papiers de toutes épaisseurs : du papier de soie au carton souple. Le papier de cahier convient très bien !

VOS IMPRIMÉS

seront exécutés avec goût

IMPRIMERIE CORBAZ S. A. MONTREUX

LE BUISSON ARDENT

de Géo-H. Blanc

Texte intégral de la pièce qui sera jouée au Théâtre du Jorat cette année.

Un volume de 92 pages Fr. 6.-

En souscription jusqu'au 30 mai 1958 Fr. 5.-

Les exemplaires souscrits seront numérotés et signés par l'auteur.

L'ouvrage ne sera pas mis en vente en librairie.

Pour souscrire,

veuillez verser la somme de Fr. 5.-, jusqu'au 30 mai 1958, à EDITA S. A. - 7, rue de Genève - Lausanne - C.C.P. II 12004

Partie pédagogique

L'ÉCOLE DOIT S'ADAPTER A L'ÉVOLUTION DE L'EMPLOI

par P. Jaccard, professeur, Directeur de l'École des Sciences sociales de l'Université de Lausanne

Dans un ouvrage récent sur la *Politique de l'emploi et de l'éducation*, nous avons cherché à montrer que l'évolution actuelle des métiers — loin du secteur « primaire » (l'agriculture), vers le « secondaire » (l'industrie) et surtout le « tertiaire » (les services et les professions intellectuelles) — exigeait une réforme profonde des buts et des méthodes de l'éducation¹. Depuis quelques années, la pénurie croissante de savants, d'ingénieurs, de techniciens, d'instituteurs ou d'infirmières a révélé le défaut d'adaptation de notre enseignement traditionnel aux besoins de l'économie moderne. Dans les pays latins, l'attachement des élites à un certain humanisme, formaliste et prétentieux, est la cause majeure du déséquilibre. En Italie, où, selon le mot du professeur C. Pellizzi, « l'humanisme est presque une religion », la plupart des familles, dans les classes aisées et moyennes, veulent que leurs enfants entreprennent des études classiques pour faire partie, un jour, du barreau. A Paris, en 1955, tandis que 19 000 étudiants faisaient du droit, 13 000 seulement étaient inscrits en sciences. La même année, en France, il manquait 10 000 ingénieurs. Or on a calculé que si les 126 écoles reconnues continuent, comme maintenant, à n'en préparer que 4 000 par an, le déficit s'élèvera en 1966 à près de 50 000². Pendant ce temps, chez nos voisins, les étudiants se pressent dans les auditoriums de philosophie où l'on acquiert, dit-on, la licence avec un minimum de peine, pourvu qu'on soit suffisamment « astucieux ».

En Suisse, la situation est plus grave encore. C'est le seul pays au monde où le nombre total des étudiants nationaux fléchit depuis la guerre (20 % en dix ans). La pénurie de savants et d'ingénieurs est alarmante : on ne trouve plus de maîtres de sciences pour les écoles secondaires, la quasi-totalité des jeunes physiciens s'en vont aux Etats-Unis et l'industrie allemande doit recruter ses ingénieurs outre-Rhin. Dans son rapport du 14 novembre 1957 sur « La relève des cadres scientifiques et techniques de formation universitaire », le professeur A. Stucky a estimé que nos Hautes Ecoles devraient préparer chaque année 900 diplômés nationaux, alors qu'en 1956 pas plus de 500 avaient acquis leurs titres. Le même déficit a été relevé en 1956 dans les cadres moyens de l'industrie suisse des machines et de la métallurgie : aux 84 000 employés techniques dénombrés en 1950, il faudrait ajouter un contingent de 66 000 techniciens et spécialistes nouveaux pour que les effectifs soient suffisants en 1970 dans cette seule branche de l'activité industrielle³. Non seulement on aura besoin d'un nombre beaucoup plus grand d'ingénieurs et de savants entraînés dans les sciences, mais, à tous les échelons du travail, des qualifications plus élevées seront exigées des jeunes gens entrant dans la vie professionnelle. Ce fait, dont le grand public a pris brusquement conscience le 4 octobre 1957, lors du lancement du premier sputnik par les Russes, nous oblige à revoir tout notre système tradi-

tionnel d'éducation. Ayant parlé surtout, dès 1952, dans de nombreux articles de revues et dans notre livre, de l'enseignement secondaire et supérieur, nous nous occuperons ici particulièrement de l'école primaire.

A ce premier degré, il sera déjà possible d'opérer la conversion vers les disciplines scientifiques que demandait en France le ministre Jean Berthouin : « Un bilan des besoins nationaux devra être dressé et seuls seront aidés les étudiants disposés à entrer dans les carrières répondant à ces besoins. Moins d'avocats et de licenciés en philosophie, mais plus de techniciens du commerce et de l'industrie seraient ainsi recrutés. On forme deux littéraires pour trois scientifiques, alors qu'il nous faudrait sept scientifiques pour un littéraire ». L'enseignement primaire devra préparer cette orientation nouvelle des études : cela est indispensable non seulement pour les élèves qui passeront au second degré, mais aussi pour ceux qui resteront en classes primaires jusqu'à la fin du temps obligatoire de la scolarité.

En France, de 1939 à 1955, la proportion des enfants de onze ans entrant dans les lycées et collèges a passé de 4 % à 15 %. On peut compter qu'elle sera bientôt de 20 %. Il ne s'agit pas là d'un phénomène démographique, mais d'une importante évolution sociale qui, si elle est encore peu marquée en Suisse, se manifeste très nettement en Grande-Bretagne et en France, pour ne rien dire des Etats-Unis et de l'Union soviétique où elle apparaît comme un des traits dominants de l'économie nouvelle. Or cet afflux des élèves dans l'enseignement secondaire et supérieur entraîne une véritable dévalorisation des certificats d'études primaires. On le voit déjà en Suisse, où les écoles d'arts et métiers, les écoles d'infirmières ou les technicums demandent à leurs candidats d'avoir subi au moins le cycle complet de l'école primaire supérieure, complété par des apprentissages ou des séjours en pays de langue étrangère. Bien plus, certaines entreprises, dont le nombre grandira d'ici quelques années, refusent de recevoir comme apprentis les jeunes garçons qui n'ont fait que l'école primaire. On ne peut pas laisser le contingent, encore très fort proportionnellement, des élèves qui resteront dans la filière primaire se contenter de la préparation traditionnelle : ils seront dans une situation de trop grande infériorité. Que deviendront-ils si même les apprentissages leur sont fermés ?

On sait, par l'expérience de ces quarante dernières années et tout particulièrement par l'épreuve de l'actuelle récession américaine, que les manœuvres et les ouvriers peu qualifiés sont les premiers touchés par les crises économiques ou par les progrès de la mécanisation du travail. En fait, aux Etats-Unis, le nombre et la proportion des manœuvres dans la population active diminuent rapidement, à tel point qu'on peut supposer que, dans vingt ans, l'industrie n'aura plus besoin d'eux. L'agriculture elle-même ne fera vivre que les travailleurs qui auront été formés systématiquement. Il semble que la France ne se préoccupe pas assez de cette évolution, si l'on en croit les chiffres suivants publiés par le Ministère du travail : en 1952, dans la région parisienne, sur cent enfants libérés de l'obligation scolaire à quatorze ans, 22 suivaient l'enseignement secondaire (pourcentage élevé en ville), 14 étaient inscrits dans des écoles de métiers, 21 se for-

¹ Un vol. in-8 de 256 pages, Bibliothèque politique et économique, Payot-Paris 1957.

² Rapport de la Commission de la main-d'œuvre au Commissariat général du Plan, Paris, mars 1958, pp. 7 et 110.

³ C. Gasser : *Struktur- und Entwicklungsprobleme der schweizerischen Volkswirtschaft*, éd. Industrielle Organisation, Zurich, 1957, p. 73-97.

maient dans des centres d'apprentissage ou dans des entreprises, et 43 entraient immédiatement dans la vie active sans aucune préparation professionnelle⁴.

En Suisse, un effort soutenu a été fait au cours de ces dernières années pour engager le plus grand nombre possible de garçons à apprendre un métier. La proportion de ceux qui sont au bénéfice d'un contrat officiel d'apprentissage, à l'âge de seize ans, au sortir de l'école primaire ou primaire supérieure, a passé de 45 % en 1942 à 64 % en 1954. A cette date, on comptait, à côté de ces derniers, 14 % d'inscrits dans les écoles secondaires ou techniques et 15 % d'agriculteurs qui se formaient librement chez leurs parents ou dans une autre région linguistique du pays. Il restait donc 7 % seulement de garçons qui entraient dans la vie pratique sans avoir acquis une formation professionnelle définie. Un expert estime qu'en 1962 cette proportion s'abaissera à 2 %⁵.

Ces chiffres nous permettent d'affirmer que le devoir principal de l'école primaire, aujourd'hui, est de préparer ses élèves à entrer dans les écoles professionnelles ou dans les apprentissages de métiers. L'école du premier degré n'a plus, comme autrefois, de but en elle-même, soit de donner une instruction générale au futur citoyen. Elle doit tendre vers la vie pratique et déjà former ses élèves aux emplois qui les attendent dans les divers domaines de l'activité économique. La production, tant agricole qu'industrielle, exigera des travailleurs du savoir-faire et des connaissances théoriques dont l'ouvrier pouvait se passer au temps où la seule force de son bras assurait sa subsistance. Ce temps est aujourd'hui révolu et la prophétie de Georges Sorel est près de se réaliser : « L'atelier moderne, disait-il, deviendra un champ d'expériences sollicitant continuellement le travailleur à la recherche ». En effet, le travail d'exécution tend à faire place au travail d'élaboration, de construction, de contrôle et de réparation des machines. L'école primaire, plus encore que la secondaire, doit suivre attentivement cette évolution du travail. A cet égard, on ne peut que louer l'initiative prise en 1958 par les institutrices de Genève : les élèves des dernières classes font systématiquement des visites aux entreprises industrielles de la place. Cette pratique est courante aux Etats-Unis ; non seulement les écoliers, mais les entreprises, dans leur programme de *Public relations*, y trouvent intérêt et profit.

Le corps enseignant primaire peut éclairer mieux les enfants et leurs parents sur l'avenir professionnel des jeunes générations et sur le choix des carrières ou des métiers qui resteront ouverts dans les années qui viennent. On sait qu'en France près d'un million de paysans devront quitter la terre au cours des dix prochaines années, chassés par la mécanisation et la rationalisation, d'ailleurs nécessaires, de l'agriculture. Sur cent enfants de la campagne, soixante devront trouver une nouvelle occupation. En Suisse, cette migration professionnelle sera moins brutale, car la proportion des agriculteurs n'y est déjà plus que de 15 %, alors qu'elle reste aux environs de 30 % en France. L'exode continuera tout de même jusqu'à ce que la proportion tombe au-dessous de 10 %, chiffre atteint cette année par les Etats-Unis, pourtant grand pays producteur et exportateur de produits agricoles. D'autre part, l'industrie, encore refuge de dizaines de millions de fils de cultivateurs, en Europe et aux Etats-

Unis, va inéluctablement chasser sa main-d'œuvre rendue superflue par l'extension du machinisme. En effet, les usines automatisées ne retiendront, comme c'est le cas déjà dans nos centrales électriques, qu'un nombre limité d'experts et de techniciens. Sans doute, ce processus sera lent, mais il s'accomplira nécessairement, tôt ou tard, sous l'influence déterminante de la concurrence internationale. C'est dans le commerce, la banque et les assurances, dans les transports, le tourisme et l'hôtellerie, dans les activités de gestion, d'instruction et de recherche, que la demande de personnel sera forte à l'avenir. Pour y répondre, nos jeunes gens devront non seulement écrire et parler le français correctement, mais être formés, à l'école primaire déjà, au calcul, à la comptabilité, à l'organisation, à la pratique des langues étrangères. En 1954, nous avons participé, à Sèvres, à un colloque d'éducateurs, convoqué par le gouvernement français, où l'on a dressé une liste des sujets d'économie nationale qui pourraient entrer dans le programme des classes primaires supérieures et secondaires : on a mentionné le plein emploi, le niveau de vie, la productivité, le revenu national, l'évolution démographique, l'inflation, etc. Il n'est désormais plus possible de s'attarder à l'histoire des guerres puniques ou à la succession des rois mérovingiens, capétiens directs et Valois. A l'ulieu de cela, l'écolier doit être initié aux sciences et aux arts de notre temps, de manière simple mais efficace.

C'est dire que l'on doit se préparer à la prolongation, jusqu'à l'âge de seize ans au moins, de la durée légale de la scolarité. Comment réaliserait-on autrement l'ambitieux programme d'enseignement que nous venons d'esquisser pour le degré primaire ? L'évolution économique tend à élever, lentement mais irrésistiblement, l'âge d'entrée dans la vie active. Cet âge minimum est fixé à 14 ans en France, en Italie, au Tessin et à Zurich, à 15 ans en Grande-Bretagne, en Belgique, aux Pays-Bas, à Genève et à Neuchâtel, à 16 ans aux Etats-Unis (quarante Etats) et dans le canton de Vaud, à 17 et même 18 ans dans huit Etats des USA et dans certaines régions de l'Union soviétique.

Pour être allés, peut-être, trop vite dans cette voie, les Américains ont fait souvent des expériences décevantes. C'est ainsi qu'on a relevé à New York, une recrudescence de la délinquance juvénile en hiver. Un juge l'a expliquée comme suit : « Beaucoup des adolescents qui comparaissent devant le tribunal sont simplement lassés d'aller à l'école. Ce ne sont pas des intellectuels. Ils veulent trouver un emploi, gagner leur vie. Si on les force à continuer leurs études, ils font l'école buissonnière, ils errent dans les rues et commettent des méfaits. Pendant les vacances d'été, ils sont vendeurs de journaux, commis, aides-mécaniciens. Ils sont heureux, utiles et n'ont pas le temps de mal faire. » Pour intéresser et occuper ces adolescents peu enclins à l'étude, mais pas assez préparés et surtout non encore nécessaires dans la vie professionnelle, les écoles américaines ont introduit le système des options, qui permet à la plupart des élèves de préférer aux mathématiques, aux sciences et aux langues, des cours d'agriculture, d'arts ménagers, de mécanique, de travail sur métal ou sur bois et même de conduite automobile. Ce régime a conduit à des excès, contre lesquels les Américains réagissent vivement aujourd'hui, surtout lorsque ce système s'est trouvé appliqué aux écoles secondaires. Depuis le lancement du spoutnik, la presse aux Etats-Unis critique sévèrement les éducateurs qu'on tient pour responsables du retard du pays dans la course aux engins téléguidés. On s'en prend même à John Dewey et à sa doctrine pédagogique du « life

⁴ *Revue française du travail*, 1954, 3, p. 102.

⁵ Ch. Gilliéron : *La Formation professionnelle*, rapport miméographié du secrétaire de la Fédération vaudoise des entrepreneurs, Lausanne 1954.

adjustment ». De même, on reproche aux Teachers Colleges, où se forment la plupart des maîtres primaires et secondaires, d'avoir trop appris à ces derniers la didactique et la psychologie de l'enfant, et pas assez les disciplines fondamentales qui doivent être enseignées aux élèves. Cette réaction est salutaire, car il y a eu certainement des abus. N'oublions pas, toutefois, que le système des options a été rendu nécessaire par l'extension à tous les adolescents de l'obligation de fréquenter l'école plus longtemps qu'autrefois. L'éducation de masse et la prolongation des études ont eu, malgré tout, d'heureux résultats : la grande majorité des élèves vont sans déplaisir en classe, même les plus âgés, et ils acquièrent une formation pratique dont le pays a bénéficié. En définitive, au temps où la machine se substitue à l'homme, mieux vaut garder les jeunes à l'étude que d'accroître le nombre des chômeurs.

En terminant, rappelons qu'un fait nouveau rend urgentes en Europe occidentale les réformes dont nous avons parlé. Il s'agit de l'arrivée prochaine dans la vie active des jeunes générations nées au cours des années de forte natalité qui ont suivi la dernière guerre. En France, selon les récentes évaluations du professeur Jean Fourastié, président de la Commission nationale de la main-d'œuvre, le nombre des candidats nouveaux à un emploi, qui est actuellement d'environ 450 000 par an, s'élèvera, dès 1960, à 500 000, pour atteindre

600 000 à partir de 1963. En comptant les agriculteurs qui, comme nous l'avons vu, devront quitter la terre à raison de 80 000 à 100 000 par an, cela donne, de 1958 à 1965, une masse de près de 1 500 000 personnes auxquelles il faudra donner un emploi nouveau dans l'industrie et les services. En Suisse, dès 1958 déjà, et pour une période qui ne sera pas terminée en 1974, il y aura, chaque année, près de 80 000 jeunes gens et jeunes filles qui atteindront l'âge de seize ans, soit 25 % ou 20 000 de plus qu'il n'y en avait au cours de ces vingt dernières années. Si on les instruit de façon plus adéquate que leurs aînés, si, d'autre part, on prend la peine de les orienter et de préparer pour eux des activités nouvelles, on les absorbera certainement dans l'économie. L'Allemagne et l'Autriche, qui ont connu une semblable hausse de la natalité, mais dix ans plus tôt, ont parfaitement résolu le problème en prenant notamment les mesures que nous avons indiquées ici : prolongation de la scolarité, réforme des programmes, des méthodes et de l'esprit de l'enseignement, création de nouvelles écoles professionnelles, développement massif des apprentissages. Il est vrai que cet afflux de main-d'œuvre s'est manifesté en un temps de haute conjoncture. Même si les circonstances sont moins favorables, au cours des années prochaines, nous croyons que la Suisse et la France sauront adapter leurs institutions à la nouvelle économie issue des progrès de la science et de la technique. *Pierre Jaccard.*

Education

Education ! Quel abus ne fait-on pas de ce mot ! Mot tabou dont il faut examiner et analyser le sens avec prudence si l'on ne veut pas heurter de front trop de préjugés et soulever un tollé général.

La vieille école voulait apprendre à lire, à écrire, à compter. Et l'éducation était l'affaire de la famille. De nos jours, l'école ne parle plus guère d'enseigner la lecture, l'écriture et le calcul. « Nous avons changé tout cela. » De nos jours, l'école doit éduquer. Impératif catégorique, auquel personne d'ailleurs ne songera à s'opposer, encore faudrait-il s'entendre sur ce que l'on entend par là.

On dira que l'école a pris l'éducation en charge en raison des insuffisances familiales. Voire ! Voilà qui sent déjà son pharisaïsme et fleure un joli sentiment de propre justice. Pour ma part, je pense que la vieille école avait plus de modestie. Je vois que la façon d'éduquer de la maîtresse ou du maître heurte parfois celle du père de famille. Qui dira qui a raison ? C'est qu'il n'y a pas qu'une éducation et que les buts de l'instituteur pour ses écoliers sont souvent bien différents de ceux d'un chef de famille pour ses enfants. Et que malgré les belles phrases sonores des discours, ces éducations, et au premier chef la scolaire, sont avant tout intéressées et visent des buts très immédiats. L'école veut éduquer parce qu'il lui est nécessaire de travailler dans une certaine atmosphère de calme et qu'une certaine uniformité d'attitudes lui est favorable. C'est son droit et même son devoir. Mais où elle se leurre et s'abuse, c'est lorsqu'elle prétend faire de son éducation toute l'éducation.

Ainsi chaque organisme, chaque milieu, chaque société milite en faveur de son éducation. Chaque famille éduque à sa manière — qui peut être intelligente ou déplorable — et la caserne, et le sport, et le scoutisme, et l'Eglise ont aussi leurs petites idées à ce sujet.

De ces constatations, trois conclusions s'imposent.

Ne nous payons pas trop de mots. Restons modestes dans nos exigences éducatives pour pouvoir les remplir au mieux. Tant que l'école reste ce qu'elle est — programmes, effectifs, conditionnant les méthodes — une éducation complète ne s'y peut concevoir. Apprenons à nos élèves — ce que nous faisons peu — que ce qui est bon et vrai à l'école peut être mauvais et faux ailleurs, et vice-versa. Belle occasion de leur inculquer le sens du relatif et de leur donner une idée d'une certaine échelle des valeurs.

Secondement, ne nous croyons pas obligé de révolutionner l'école sous prétexte d'éduquer. La solidarité, l'esprit d'équipe, l'entraide sont de belles choses, et la spontanéité, et la liberté. Mais je ne suis pas certain que le milieu scolaire soit celui qui convienne le mieux au développement ou à l'usage de ces droits et de ces qualités-là. Le silence, la concentration, l'attention, l'émulation, le dépassement de soi, et une qualité dont on n'ose à peine parler tant elle est dénigrée, la docilité, ne sont pas des vertus moindres. A leur manière, elles peuvent enseigner le respect d'autrui ; et ce sont de bonnes servantes de l'école.

Enfin, nous critiquons volontiers la carence éducative de la famille. Et sans doute avons-nous raison. Mais il faudrait nous en prendre un peu. Nous nous faisons les champions de l'éducation. Certaines familles veulent bien. « Après tout, puisque l'école s'en charge, nous on ne s'en mêle plus ! » Elles nous le disent parfois : « En tout cas, n'ayez pas peur de lui flanquer une raclée, nous, on n'y peut plus rien. » Quittes, au demeurant, à se plaindre au président de la Commission scolaire si nous leur obéissons à la lettre.

Si nous tentions une fois de départager nos zones d'influence, de préciser nos buts communs ? Tout le monde y gagnerait. Et l'enfant d'abord, qui sourit — ou souffre — de nos exigences contradictoires.

G. Annen.

VERBES NÉGATIFS

Mettez les verbes en italique au mode et au temps convenables :

1. Je doute que la fête *avoir* lieu. —
2. Nies-tu encore que tes amis *t'avoir* accompagné en ville ? — 3. De très nombreux savants contestent que la planète Mars *être* habitée. — 4. Nous n'avons jamais douté que sa punition *être* méritée. — 5. L'avocat dément avec force que son client *avoir* commis un excès de vitesse. — 6. L'avocat ne dément pas que son client *avoir* commis un excès de vitesse. — 7. Il ne doute pas que sa place *être* réservée. — 8. Il est douteux que le soleil *pouvoir* un jour être atteint avec une fusée. — 9. Il n'est pas douteux que la marée *être* causée par l'attraction de la lune. — 10. Est-il douteux que les nuages *être* produits par l'évaporation de l'eau ? — 11. N'est-il pas douteux que l'homme *descendre* du singe ? réussir. — 13. Nous ne voulons pas nier que ton entreprise *pouvoir* réussir. — 14. Nous ne sommes pas certains que ton entreprise *pouvoir* réussir.

EXPRESSION DU FUTUR

Biffez celle des formes en italique qui vous paraît incorrecte :

1. Je ne supposais pas qu'il *allumerait/allumât* si tôt le chauffage. —
2. Crois-tu qu'il *peut/puisse* encore franchir la frontière ? — 3. Nous n'avons pas entendu dire que le concert *sera/serait/soit* renvoyé. — 4. Ils ne savent pas que nous *tirerons/tirions* demain le feu d'artifice. — 5. Ils ne croient pas que nous *pouvons/pourrons/puissions* tirer demain le feu d'artifice. — 6. Tu douterais donc que la caravane se *perdra/perdrait/perde/perdît* ? — 7. J'estime que ces tableaux se *vendront/vendront* très bien dans une année. — 8. Je ne dis pas que ces tableaux se *vendent/vendront* mieux dans une année. — 9. Je ne pensais pas que ces tableaux se *vendra/pussent se vendre* mieux dans une année. — 10. Crois-tu encore qu'il *arrive/arrivera/arriverait* à l'heure ? — 11. Je n'affirme pas qu'il *ait* pris une chemise de rechange dans ses bagages. — 12. Notre correspondant conteste qu'il *livrera/puisse livrer/livre* la commande avant le 20 avril. — 13. Notre correspondant soutient qu'il *livre/livrera/puisse livrer* la commande avant le 20 avril. — 14. Il est douteux que notre correspondant *livrera/puisse livrer* la commande avant le 20 avril.

Ecrivez les verbes au conditionnel passé 2e forme et remarquez son emploi dans la principale et dans la subordonnée :

1. Qui *pouvoir* voir Quasimodo en ce moment *être effrayé* (V. Hugo). —
- Il disparut dans le soir comme s'il *être* un enfant ordinaire, comme s'il *ne pas porter* ce poème dans son âme (F. Mauriac). — 3. Sans doute avait-il joué, perdu ; mais il se *redresser* ; ce *n'être* qu'un jeu pour l'homme qu'il était (*id.*). — 4. Tous les signes qui *pouvoir* le mettre en garde contre lui-même, c'étaient les autres qui les voyaient (*id.*). — 5. Il y trouvait la force de faire les gestes, de dire les mots qui *suffire* à rassurer la jeune fille si la moindre inquiétude l'*effleurer* (*id.*). — 6. Si la peur ne le *clouer* sur place, il *jeter sans doute* Mouchette par la fenêtre. Il *sauter* dessus, comme on piétine une mèche allumée, près de la soute aux poudres (Bernanos). — 7. La scène *être* sanglante s'il *ne passer* un garde du corps (Voltaire). — 8. Aussi *il ne pas souffrir* de compagnon s'il *revenir* à la cour (Saint-Simon). — 9. Mais voici que mes émigrants m'apparaissent comme des marins bretons auxquels on *enlever* la fiancée bretonne (Saint-Exupéry). — 10. *Je presque souhaiter* , comme contact humain, une marque d'hostilité. Ils me regardaient sans réagir, comme ils *regarder* un poisson chinois dans un aquarium (*id.*).

TÉLÉPHÉRIQUE LEYSIN-AÏ-BERNEUSE



1320 m. - 2048 m.

Trajet
en 14 minutes

Cabines fermées
à 4 places

LA BERNEUSE, panorama circulaire sur tous les aspects caractéristiques de la région: Alpes bernoises et valaisannes - Groupe du Mont-Blanc - Plaine du Rhône - Lac Léman - Jura - Plateau - Préalpes

Départ idéal, tant pour parcourir la région d'Aï avec ses lacs alpestres et **ses points de vue imposants** (Tour d'Aï, Tour de Mayen, Tour de Famelon) que pour gagner les localités de la plaine par des itinéraires variés et agréables

VOICI QUELQUES PROPOSITIONS pour votre prochaine COURSE D'ÉCOLE, au départ de LA BERNEUSE:

- ❶ Berneuse - Lac d'Aï - Lac de Mayen - Temeley - Leysin, par la route de montagne
1 heure 45 très facile
- ❷ Berneuse - Col du Luiset - Prafandaz - Leysin 2 1/2 heures facile
- ❸ Berneuse - Lac d'Aï - Luan - Corbeyrier - Yvorne - Aigle 4 heures facile
- ❹ Berneuse - Lac d'Aï - Lac de Mayen - Combe de Bryon - Chalet du Fer -
Le Sépey 4 heures facile
- ❺ Berneuse - Lac d'Aï - Lac de Mayen - Lac Segray - Tour de Famelon - Pierre
du Moëllé - Le Sépey 5 1/2 heures assez facile
- ❻ Berneuse - Lac d'Aï - Chaudemont - Lac Pourri - Grand Ayernes
a) descente sur Roche 6 heures assez facile
b) Pointe de Malatrait - Pas de l'Ane - Villeneuve 7 heures

Tarif pour écoles: Montée Fr. 1.40 Descente Fr. 0.80 Aller et retour Fr. 1.80
à partir de 15 personnes: 1 guide gratuit; à partir de 51 personnes: 2 guides gratuits

Lourdeurs — Allégez ce qui suit :

1. En évitation de — 2. En application de — 3. En cas de non-acceptation — 4. En cas de non-fonctionnement de l'appareil — 5. La votation — 6. La Réformation
7. Le solutionnement — 8. La question qui se pose est de savoir
9. Tout en restant à votre entière disposition pour tous les renseignements complémentaires que vous pourriez désirer. — 10. Nous en sommes sûrs et certains — 11. C'est une affaire faite et consommée — 12. Je suis le seul et unique représentant — 13. Son visage est triste et morne

Style « substantif » (qui abuse du substantif) — Allégez, par le verbe, les expressions suivantes :

1. Procéder à l'examen — 2. Etant venu à expiration en date du — 3. Procéder à l'organisation — 4. Prendre en considération — 5. Les buts dont il poursuit la réalisation — 6. Procéder à la distribution — 7. Le recouvrement des cotisations se fait péniblement
8. L'obligation pour nous d'une réduction des dépenses
9. Le nombre des touristes accuse une augmentation — 10. La nécessité du relèvement des prix est de toute évidence

Ne confondons pas !

1. *Lever / soulever*. Un lièvre, on le ; une question, on la — 2. *Entrer / rentrer*. On puis on sort, puis on , puis on ressort. On ne peut qu'après être — 3. *Extrêmement / excessivement*. *Extrêmement* dérive d' ; *excessivement* dérive d' Quel est le sens exact de ce dernier mot ?
- Pourquoi peut-on dire : *C'est excessivement laid* et pas : *C'est excessivement beau* ?
4. *Grâce à / à cause de*. Dites le ridicule de cette phrase et récrivez-la correctement : *Grâce à de mauvais conseils, il s'est attiré des ennuis*

risquer. Biffez les mots qui rendent ces phrases ridicules, et récrivez ces phrases correctement :

Il jouit d'une mauvaise santé

Il s'est gagné la haine de ses sujets

Il risque d'obtenir le premier prix

— 6. *Étiage / niveau*. Qu'est-ce que l'étiage ?

..... et le niveau ?

..... Non pas l'étiage le plus élevé, mais Non pas à l'étiage de, mais Non pas le

niveau le plus bas de la rivière, mais

..... Non pas quel que soit l'étiage de sa fortune, mais

Non pas les crues ou les décrues du fleuve font monter ou baisser son étiage, mais

— 7. *Geai / jais*. Qu'est-ce que le geai ?

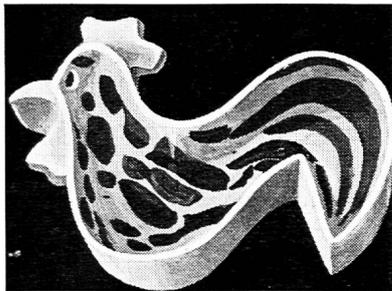
et le jais ?

noir comme le Le Donc :

plumes du paon. Peut-on dire des perles de jais ?

Ils sont tous de la partie !

Rien d'étonnant là car chacun adore le modelage. Même les élèves peu doués, les rêveurs, développent souvent des qualités surprenantes. Dans tous



les degrés d'enseignement, la pratique du relief offre une variation bienvenue à la leçon de dessin.

Les objets façonnés dans la glaise Bodmer peuvent être peints, cuits et émaillés. A. Schneider, instituteur à St-Gall, nous présente l'édition revue et augmentée de son guide pratique « Le Modelage » (fr. 1.80). Aurons-nous le plaisir de pouvoir vous envoyer cet ouvrage à l'examen ? Vous profiterez également de notre petite brochure « Essayez donc ! », à disposition contre envoi de fr. —.90 en timbres-poste.

La glaise Bodmer est très malléable, ne s'effrite pas et fait la joie du modelleur. Nous la fabriquons d'après les procédés les plus modernes dans nos nouveaux ateliers. Pour la conservation de l'argile, nous livrons un bahut spécial au prix de fr. 87.—. La glaise y reste fraîche — nous le garantissons — pendant 4-5 mois. Demandez un échantillon d'argile et notre prospectus.

E. BODMER & Cie Fabrique d'argile à modeler

TÖPFERSTRASSE 20 ZÜRICH 45 TÉL. (051) 33 06 55

Etudes classiques scientifiques et commerciales

Maturité fédérale
Ecoles polytechniques
Baccalauréat français
Technicums
Diplôme de commerce
Sténo-dactylographe
Secrétaire-comptable
Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

LAUSANNE CHEMIN DE MORNEX TÉL. (021) 23 05 12



Société vaudoise de Secours mutuels

COLLECTIVITÉ SPV

La caisse-maladie qui garantit actuellement plus de 1200 membres de la SPV avec conjoints et enfants

assure :

Les frais médicaux et pharmaceutiques. Une indemnité spéciale pour séjour en clinique. Une indemnité journalière différée payable pendant 360, 720 ou 1080 jours à partir du moment où le salaire n'est plus payé par l'employeur. Combinaison maladie-accidents-tuberculose, polio, etc.

Demandez sans tarder tous renseignements à
M. F. PETIT, RUE ED. PAYOT 2, LAUSANNE, TÉL. 23 85 90

La bonne adresse
pour vos meubles



Choix
de 200 mobiliers
du simple
au luxe

1000 meubles divers

AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités
depuis 15 fr. par mois



COLLECTION DE MATÉRIEL DIDACTIQUE

Cahiers d'exercices modernes et pratiques. (Il existe pour chacun un cahier du maître). Nombre de cahiers: 24. Langues: français, anglais, allemand.

Auteurs: F. BERSET, P. BOREL, C. DUDAN, J. HUMBERT, F. LASSERRE, C. REICHEN, etc. Prix des cahiers au détail: Fr. 1.25. Exemplaires en spécimen: Fr. —.60. Commandes de 5 cahiers et plus: Fr. 1.—. Cahiers du maître: Fr. 3.50.

Demandez catalogue gratuit.

EDITIONS PRO SCHOLA - TERREAUX 29 - LAUSANNE